

Les verreries

Histoire

Au début du XVII^{ème} siècle, près du village de Cabanes une véritable industrie de la verrerie, commence à se développer dans la vallée de la Cère et de l'Escaumels.

La corporation des verriers est connue depuis le XV^{ème} siècle, notamment par les lettres de privilèges délivrées par Charles VII en 1438 puis par la célèbre « charte des verriers » confirmée en 1445 aux nobles du Languedoc. Elle débute par l'article fameux : « *Nul ne doit exhiber le dit art de verrier s'il n'est noble et procréé de noble génération et de généalogie de verrier* ». Elle précise ensuite de nombreux privilèges accordés à cette corporation concernant franchises, impôts, servitudes, droits de pêche et de chasse. Ceci semble avoir été justifié par les services que rendent les verreries à l'agriculture en défrichant les immenses forêts qui couvrent le pays. Certains verriers sont des industriels nomades. Lorsqu'ils ont brûlé le bois d'un cantonnement, ils déménagent de proche en proche et l'agriculture récupère les terrains les plus appropriés. De ce fait chaque famille forme un clan qui se perpétue de père en fils. Cette activité concerne les villages de Cabanes, Pradmels, Manegrier, Le Bousquin.

Une dizaine de verreries étaient implantées dans les Gorges, sur la rive gauche de la Cère, du côté de Siran. Pourquoi des verriers sont venus dans ces vallées isolées et inhospitalières ?

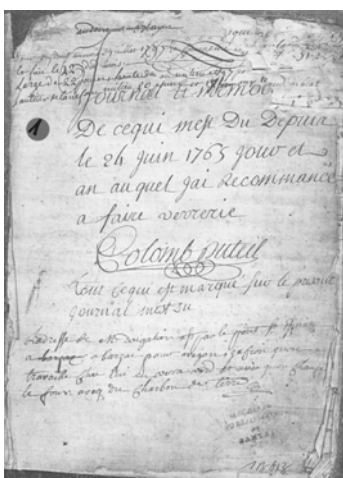


Les gorges de la Cère près
du Theil

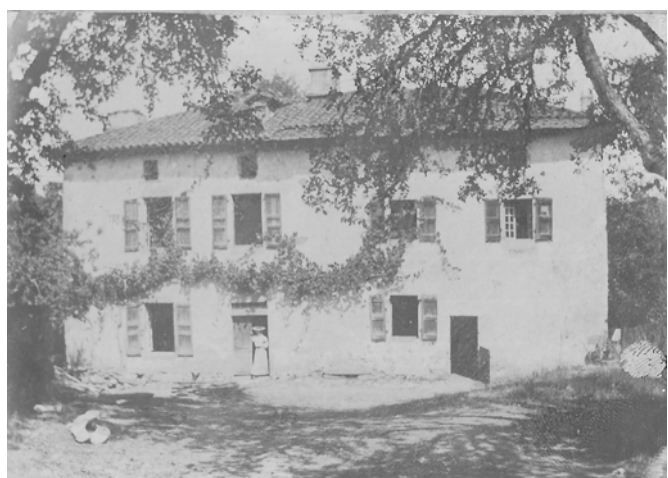
- Ils y disposaient des matériaux de base avec le sable de la Cère, les cendres de fougères servant de fondant pour la fusion du verre et surtout le combustible, avec des coupes de bois certainement très avantageuses. Les fours en consommaient beaucoup en fonctionnant nuit et jour pendant toute la durée de la campagne de production.
- Une autre raison souvent évoquée est que certains étaient protestants et recherchaient dans cette période des sites discrets permettant d'éviter des persécutions.

Peu de verreries étaient permanentes : le Theil, Lacoste et Sagnemoussouse. Le plus souvent, elles étaient beaucoup plus modestes et temporaires et s'implantaient au bord de la rivière.

La verrerie du Theil, proche de Cabanes, de la famille Colomb, construite en 1656, a fonctionné jusqu'en 1807. C'est la dernière et la plus connue de Siran, grâce au célèbre journal de Jean Colomb, disponible aux archives départementales. Elle faisait face à celle de Lacoste implantée de l'autre côté de la Cère. Le pont du Theil permettait de les rejoindre.



Un extrait du journal de Colomb du Theil



Maison de la verrerie du Theil construite en 1656

Les fours subsistants

Les derniers fours découverts dans les Gorges de l'Escaumels sont les plus récents. Bâti au début du XIX^{ème} siècle, ils se seraient arrêtés vers 1848. La dernière verrerie, temporaire et permanente, à Lacoste, sur la commune de Goulles, s'est arrêtée en 1870. Une histoire raconte que les maîtres verriers souhaitaient jadis être inhumés dans l'église de Saint-Julien le Pèlerin.



A Siran, Jean Lherm a beaucoup travaillé sur ces verreries. Avec l'aide de Maurice Caldemaisou et de Henri Lherm, il a retrouvé les vestiges de cinq fours et créé au musée de Siran une vitrine contenant de très belles pièces produites dans ces verreries.

Il a écrit un livre très complet sur ces verreries, disponible au musée de Siran

Références : « *Les verreries des gorges de la Cère* », Jean Lherm, Aprogemere

Le Fonds Documentaire Siranais dispose d'un diaporama réalisé sur les verreries de la Cère et de l'Escaumels.

Il s'est fabriqué dans les verreries de la Cère et de l'Escaumel de vraies œuvres d'art, dont certaines sont visibles au musée de Siran.



verre à pied



tire-lait



lampe



burette à huile